



Workshop Encadrement Doctoral : conclusions et propositions

Le recueil des propositions du Workshop sur l'Encadrement Doctoral 2016 contient des recommandations pour l'ensemble des acteurs du doctorat en France afin d'améliorer la qualité de la recherche doctorale.

Adoc Mètis, l'ANDès (Association Nationale des Docteurs) et la CJC (Confédération des Jeunes Chercheurs) diffusent librement sur internet le recueil des propositions issues du Workshop sur l'Encadrement Doctoral (WED).

Des propositions pour tous les acteurs de l'encadrement doctoral

Des **quatorze ateliers participatifs** organisés lors d'un workshop dédié à l'encadrement doctoral est issu un recueil **diffusé librement sur internet** : <http://www.adoc-metis.com/recherche/wed2016/>. Il contient des **propositions à destination des différents acteurs de l'encadrement doctoral** (encadrant·e·s, écoles doctorales et collèges doctoraux, établissements, ministères, HCERES, bailleurs de fonds).

Le Workshop sur l'Encadrement Doctoral a regroupé **50 participant·e·s de statuts variés** (directeur·e·s d'ED, représentant·e·s d'entreprises, associations de jeunes chercheur·e·s, personnels administratifs, encadrant·e·s) les 1er et 2 septembre 2016 à Nancy, dans les locaux de l'Université de Lorraine.

Un outil pour accompagner les dernières évolutions réglementaires du doctorat

Les besoins en matière d'encadrement doctoral ont constitué une des thématiques des **Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche de 2012** portées en particulier par les associations de doctorant·e·s. Le **nouvel arrêté sur le doctorat**, publié le 25 mai 2016, a apporté des changements notoires qui ont créé débat dans la communauté de la recherche, en particulier sur l'encadrement (comités individuel de suivi du doctorat, portfolios, absence de participation du directeur ou de la directrice doctorale dans la délibération du jury). Les ateliers du WED 2016 ont permis de réfléchir à des **modalités pratiques pour l'application de ces nouvelles dispositions**.

Le recueil des propositions fournit également une réponse à l'actuel **manque de formation à l'encadrement pour les personnels de recherche**. L'obtention de l'habilitation à diriger des recherches ne prévoit pas de formation en la matière et, en France, peu d'établissements ou organismes ont mis en place des dispositifs dédiés. Quelques retours d'expérience d'établissements pilotes, ainsi que ceux tirés d'autres pays, ont permis de suggérer diverses pistes et de signaler certains écueils à éviter.